

Qualificatif championnat Carpe au Coup

Zone D Lorraine

Maxstadt 57

Les 29 et 30 juin 2019

Organisé par le Comité Régional Grand-Est

PREMIERE MANCHE LE SAMEDI 29 juin 2019

- 8heures : Rendez-vous sur place.
- 8 heures 30: Tirage au sort.
- 11 heures : Repas
- 11 heures 50 : Amorçage
- 12 heures : Pêche
- 16 heures 55 : Reste 5 minutes
- 17 heures : Fin de la 1ère manche

DEUXIEME MANCHE DIMANCHE 30 juin 2019

- 8heures : Rendez-vous sur place.
- 8 heures 30: Tirage au sort.
- 11 heures : Repas
- 11 heures 50 : Amorçage
- 12 heures : Pêche
- 16 heures 55 : Reste 5 minutes
- 17 heures : Fin de la 1ère manche
- Palmarès sur place.

Chariot obligatoire pour les deux manches

Règlement FFPS ed :

- La pêche au moulinet est interdite, la longueur des cannes est limitée à 13 mètres
- Pour l'amorçage, seule la coupelle est autorisée.
- La fronde est autorisée uniquement pour l'agrainage.
- Seul les hameçons sans arillons sont autorisés, la taille maximum autorisée est la N°10.
- La tresse est interdite pour les corps de ligne et bas de ligne.
- Le fouillis et les vers de vase sont interdits dans l'amorce et à l'hameçon.
- Seuls seront comptabilisés les carpes, carassins, amours blancs.
- L'épuisage est obligatoire
- Quelle que soit la circonstance il est formellement interdit de saisir un poisson par les yeux.
- Les amours blancs, poissons très fragiles, doivent être pesés dès l'épuisage et remis à l'eau immédiatement par un commissaire ou un témoin.
- Il est interdit de mettre plus de 25 kilos (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 kilos) dans une même bourriche.
- S'il y a plus de 4 poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, elle ne sera comptabilisée que pour 25 kilos.
- En cas de prise d'un poisson, il est formellement interdit de remettre une ligne en action de pêche ou d'utiliser une coupelle avant la mise en bourriche du dit poisson.
- Les signaux sonores pour le bon déroulement de l'épreuve sont identiques à toutes les compétitions officielles :
 - 1er signal 1 heure avant le début de la manche début des contrôles
 - 2ème signal 10 minutes avant le début de la manche amorçage
 - 3ème signal Début de la manche
 - 4ème signal Reste 5 minutes
 - 5ème signal Fin de la manche
- Limite maximale d'esches /amorces : (boîtes mesures obligatoires) - 2 litres esches dont 1 litre de vers de terre (coupés ou non) - 8 litres tout compris (amorce, graines cuites, pellets et bouillettes de toutes sortes)

✂ -----

COUPON DE PARTICIPATION A RENVOYER OBLIGATOIREMENT avant le 23 juin 2019 **REGLEMENT 7 EUROS PAR PECHEUR POUR Le CHAMPIONNAT**

A Renauld Gerard , 10 Rue Du Moncel , 54210 TONNOY

Ou de préférence par mail : renauld.gerard@orange.fr

Nom

Prénom.....

N° licence 2019:

Participera au qualificatif carpe au coup 2019

Signature

IMPORTANT :

En cas de forfait:

Prévenir : Renauld Gerard . renauld.gerard@orange.fr 07 71 83 23 86

En cas de retard :

Prévenir Renauld Gerard renauld.gerard@orange.fr 07 71 83 23 86

Repas et buvette sur place :

RESERVATION DES REPAS

Coupon réponse à retourner à : Renauld Greard renauld.gerard@orange.fr

Avant le 23 juin 2019

Menu à 10 € : entrée, plat du jour et dessert

NOM :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Nombre de repas pour samedi 29 juin : Soit : € à régler sur place

Nombre de repas pour dimanche 30 juin : Soit : € à régler sur place

Signature,